

COLLOQUE LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES CONCURRENTIELS

Le Master 2 Droit de la Concurrence et des Contrats, dirigé par Madame le professeur Muriel Chagny, a le plaisir de vous convier à sa conférence annuelle.

De 17h00 à 19h30

Tribunal des activités économiques de
Paris – 1 Quai de la Corse, 75004 Paris

La conférence

Le Master 2 Droit de la Concurrence et des Contrats (M2CC) et le Laboratoire de Droit des Affaires et des Nouvelles TEchnologies, en partenariat avec Paris Place de Droit, organisent une conférence réunissant praticiens et universitaires autour d'un thème essentiel du droit de la concurrence : la réparation des préjudices concurrentiels.

Les intervenants

- Patrick Sayer, Président du Tribunal des activités économiques de Paris
- Irène Luc, Première avocate générale à la Chambre commerciale de la Cour de cassation
- Vivien Terrien, Vice-président de l'Autorité de la concurrence
- Muriel Chagny, Directrice du M2 et responsable de la Commission justice économique de Paris Place de Droit
- Alexandre Predal, Avocat associé, Cabinet Predal Riquier
- Delphine Michot, Avocate associée, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP

La remise des diplômes du M2CC

La conférence sera suivie de la remise des diplômes du Master 2 Droit de la Concurrence et des Contrats (M2CC), de la révélation du parrain de la nouvelle promotion, puis d'un cocktail.